

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes Stand à la rencontre du public

Foire commerciale « Arques s'expose »

Synthèse

26 octobre 2024, Arques

Informations préalables

- Nombre de personnes informées estimées : 40
- Dispositif d'information : dossier de concertation, dépliant de synthèse, panneaux et vidéo de présentation du projet et de la concertation.
- Format et déroulé de la rencontre : Ce stand s'est tenu dans le cadre de la foire commerciale « Arques s'expose », organisé à Arques dans la salle du Cosec et regroupant de nombreux commerçants et associations de la ville d'Arques.

Les participants au stand :

- Sophie LEGRAND, Directrice de projet, VNF
- Simon MAZAJCZYK, Maya ABDELWAHAB – Agence eker, Assistance du maître d'ouvrage pour la concertation

Les éléments présentés ci-dessous sont issus des échanges avec le public rencontré lors du stand.

Sujets et thématiques abordées

- Un participant indique que plusieurs canaux sont aujourd'hui très envasés et nécessitent un entretien plus régulier. Une participante pointe le non-entretien du canal de Saint-Omer, qui favoriserait, selon elle, les inondations.
- Plusieurs commentaires enthousiastes sur l'opportunité du projet et sur le développement du transport fluvial, notamment dans un objectif de réduction des camions sur les routes et autoroutes. Une participante dit espérer que le projet ne soit pas abandonné « *comme beaucoup d'autres grands projets* ». Un participant a cependant souligné le coût selon lui élevé de l'opération, dans un contexte de vigilance sur l'utilisation des fonds publics.
- Des participants demandent si le projet aura un impact économique positif sur la ville d'Arques
 - VNF a expliqué qu'il est aujourd'hui envisagé que le chantier génère 150 à 200 emplois direct pendant toute sa durée (5 ans). De même des bénéfices indirects devraient également bénéficier au territoire : retombées économiques pour la restauration ou l'hôtellerie par exemple. A plus long terme, les bateliers et les entreprises du territoire pourront aussi bénéficier du développement de la voie d'eau.
- Un participant formule une vigilance sur le risque de saturation au niveau de l'écluse de Mardyck, déjà très longue à descendre
 - VNF explique que la priorité en termes de doublement est accordée à Fontinettes qui représentera sur le long terme un goulet d'étranglement sur le réseau mais que des études en phase amont sont en cours sur les autres écluses grand gabarit gérées par VNF. L'écluse de Mardyck est gérée par le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) et VNF n'a pas connaissance de projet de doublement à l'étude de cette écluse par le GPMD.
- Un participant pointe une baisse de l'activité fluviale locale, notamment sur le transport de céréales
- Plusieurs échanges sur la poursuite de la concertation après la phase de concertation préalable
 - VNF a expliqué que le dialogue avec le territoire se poursuivrait au-delà de la concertation préalable, dans une phase de concertation continue, jusqu'à l'enquête publique

- Plusieurs participants ont interrogé VNF sur le lien entre le projet et la mise en service du Canal Seine-Nord Europe, en mettant en avant que le CSNE est régulièrement retardé. Il demande si cela peut remettre en cause le projet de doublement de l'écluse des Fontinettes.
 - VNF rappelle que le projet du CSNE est placé sous la maîtrise d'ouvrage de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) et que les travaux ont débuté sur certains secteurs ce qui implique qu'il va donc bien se concrétiser. Même si la mise en service est retardée par rapport aux premières projections (2024), elle est aujourd'hui prévue à horizon 2030.
 - Le projet de doublement de Fontinettes fait partie du réseau Seine-Escaut et il permettra la fluidification du trafic pour accompagner les augmentations de trafic liés à l'ouverture du CSNE sur l'axe Dunkerque-Cuinchy. Néanmoins, le projet de doublement de l'écluse des Fontinettes est surtout rendu nécessaire pour pouvoir réaliser des travaux, dans un second temps, sur l'écluse actuelle qui présente des désordres et nécessite pour sa régénération une fermeture estimée à 1 an (jugée inacceptable pour le transport fluvial).
- Plusieurs participants posent des questions sur les liens du projet avec le risque d'inondations.
 - VNF a précisé que le projet n'aura pas d'impact sur les inondations. Sur la gestion hydraulique, des bassins de stockage d'eau intégré à l'ouvrage permettront de limiter les transits d'eau vers l'aval par rapport à la situation actuelle. Pour la gestion des crues, une canalisation dite « bypass » permettra des transferts d'eau vers l'aval en cas de besoin. Il est précisé que ce dispositif existe déjà sur l'écluse existante. Enfin, en marge du projet de doublement de l'écluse, il est étudié l'aménagement d'une station de pompage au niveau du site pour permettre la remontée de l'eau vers l'amont en cas de besoin. D'autres actions d'urgences, portées par l'Etat, ont par ailleurs été engagées pour donner suite aux épisodes d'inondations de fin 2023 et début 2024 sur le secteur.
- Plusieurs échanges ont eu pour objet les désordres constatés sur l'écluse actuelle. Une participante a demandé si ces désordres étaient dus aux inondations.
 - VNF a précisé que les désordres constatés sur l'écluse actuelle n'étaient pas dus aux inondations mais sont bien plus anciens puisqu'ils découlent des défauts de conceptions et de pathologie des bétons de construction datant de la période de construction de l'écluse (1967).
- Une participante demande s'il existe un réel besoin pour la construction d'une deuxième écluse et s'il n'est pas plus simple de détruire l'ancienne écluse au terme de la construction de la nouvelle.

- VNF a expliqué qu'il n'y a pas strictement de besoin d'une deuxième écluse avant 2060 pour écouler les trafics projetés mais qu'au-delà cette seconde écluse est nécessaire. De plus, l'existence de 2 écluses permettra une meilleure gestion des périodes de chômage pour entretien. Sans compter que la démolition et la construction d'une nouvelle écluse est nettement plus couteux que de réparer l'écluse actuelle pour prolonger sa durée de vie. Il a aussi été expliqué aussi que VNF anticipe dès maintenant le besoin sur les autres écluses à grand gabarit du réseau dont des études amont sont lancées sur l'allongement ou le doublement.
- Une participante demande pourquoi la nouvelle écluse n'est pas du même gabarit que les écluses du canal Seine-Nord Europe
 - VNF a expliqué que dans son ensemble le réseau fluvial Nord-Pas-de-Calais n'est pas dimensionné pour accueillir les bateaux au gabarit Vb (185 m) et que la mise à ce gabarit de l'écluse de Fontinettes n'apparaît donc pas utile à ce stade mais le projet prévoit une anticipation d'un allongement ultérieur si la situation venait à évoluer.
- Plusieurs participants posent des questions sur le déroulement du chantier et demandent des précisions sur les opérations qui seront menées. Une question est également posée sur l'impact des travaux sur l'écluse actuelle.
 - VNF a expliqué que les techniques de construction ont évolué depuis la construction de l'écluse actuelle. Le projet prévoit que la nouvelle écluse soit un ouvrage indépendant de l'écluse actuelle, qui n'aura pas d'impact sur la stabilité de l'écluse existante, qui est un ouvrage-poids. De plus les techniques de construction prévues, et notamment l'utilisation de parois-moulées permettront de limiter les impacts fonciers et de maîtriser les impacts sur le site éclusier.

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes – Stand à la rencontre du public lors de la foire « Arques s'expose » – synthèse

En images

